

La Ville de Saint-Laurent-du-Var
30 000 habitants surclassée 40 à 80 000 habitants

RECRUTE pour des remplacements des :
ANIMATEURS(TRICES) PERISCOLAIRES
pour la rentrée scolaire 2022/2023

Cadre d'emploi des Adjoints d'Animation Territoriaux (Cat. C)
Recrutement par voie statutaire ou à défaut contractuelle

Mission principale : l'animateur est chargé d'accueillir et d'encadrer des enfants placés sous sa responsabilité dans le cadre d'un accueil périscolaire ou durant les mercredis et les vacances scolaires. Il met en place des animations dans le cadre d'un projet d'activités, organise et encadre les activités quotidiennes des enfants et veille à leur sécurité physique, morale et affective.

DEFINITION DU POSTE

Direction de rattachement : Pôle Qualité des Services aux Habitants et aux Familles

Service de rattachement : Pôle intermédiaire Education, Animation, Jeunesse – Service Animation

Relation hiérarchique : l'agent exerce ses missions sous la direction et la responsabilité du Chef de Service Animation et des Coordonnateurs

Relations fonctionnelles : Principaux interlocuteurs : Equipe d'animateurs, enfants, parents, enseignants, prestataires, autres services municipaux.

Conditions spécifiques (horaires, lieu, astreintes, travail week-end, polyvalence) :

Lieu : écoles, accueils de loisirs municipaux et centre de vacances

Horaires/Conditions spécifiques :

Selon le type de contrat de travail : **temps de travail annualisé (contrat « Mensualisé »)** ou **temps de travail en fonction des nécessités de service et des besoins en remplacement (contrat « Horaire »)**

- Déplacements fréquents (permis B fortement souhaité)

Moyens techniques à disposition : matériel pédagogique, véhicule mis à disposition en cas de besoin

MISSIONS

* **Accueil personnalisé des enfants et des parents**

* **Conception et mise en œuvre d'animations :**

* **Préparation des activités ludiques, sportives ou artistiques :**

- préparation individuelle : création de fiches d'activités en fonction du projet pédagogique
- préparation collective (coordination, travail en équipe)
- adaptation des activités aux besoins et à l'âge des enfants

* **Préparation des sorties extérieures le cas échéant :**

- Regroupement des fiches sanitaires
- Fiches d'activités
- Trousse de secours
- Logistique globale
- **Mise en œuvre et participation aux activités :** explication des consignes, répartition des rôles et du matériel, présence effective et physique sur le groupe (participation comme acteurs aux jeux proposés)
- **Participation active au moment du repas :** surveillance de l'alimentation des enfants, de leur tenue à table, implication des enfants dans les tâches de débarrassage..

- **Gestion des temps calmes** en fonction de l'âge des enfants

*** Direction et encadrement du groupe :**

- **Surveillance et encadrement des enfants** : comptage, respect des règles de sécurité, discipline, gestion des conflits.
- **Positionnement comme adulte référent** à l'égard des enfants et interface des partenaires
- **Sensibilisation des enfants** à prendre soin de leurs effets personnels, du matériel et à effectuer le rangement
- **Surveillance de l'hygiène des enfants** : lavage des mains (cf fiche de consignes)

*** Rangement du matériel, remise en état et entretien des locaux** Mise hors de portée des enfants des matériels dangereux

*** Transmission des consignes et informations** relatives aux enfants aux collègues et aux autres intervenants du temps scolaire

*** Respect des règles de sécurité** conformément à la réglementation en vigueur et aux consignes de sécurité établies (notamment pour les sorties dans les transports en commun...)

*** Assistance diverses aux activités du groupe** (transport des pique-nique...)

Missions complémentaire éventuelle en fonction du profil et des compétences de l'animateur :

*** Construire un projet d'animation sur le temps d'activités périscolaires** dans le cadre du projet de territoire intégrant une progression pédagogique en séquences pour des ateliers d'initiation et de découverte en direction des enfants

*** Animer ces ateliers** dans le respect des termes du projet éducatif et sous la responsabilité du Directeur d'ALM

COMPETENCES REQUISES

Diplômes de l'Animation : BAFA, BAPAAT, BPJEPS, CAP Accompagnant Petite Enfance, CQP.

Maîtrise de la langue française orale et écrite

Faire preuve de rigueur dans l'organisation et le respect des règles de sécurité et d'hygiène

Savoir faire preuve d'autorité tout en respectant la sécurité physique et morale des enfants

Faire preuve de joie, de dynamisme et de motivation

Savoir accueillir et respecter les personnes (parents et enfants)

Savoir se positionner comme adulte référent et prendre la parole en public

Connaître et respecter les cycles (courbe d'intensité) et les besoins physiologique de l'enfant (sommeil, hydratation, protection solaire, alimentation, blessures, douleurs..)

Etre créatif

Avoir le sens des responsabilités

Entretenir une bonne condition physique

Faire preuve de sympathie, d'humilité et avoir le sens de l'accueil

Etre disponible et mobile, savoir s'adapter à l'imprévu

Avoir l'esprit d'équipe, faire preuve de solidarité entre collègues et de tolérance

Faire preuve d'une discrétion professionnelle absolue et respecter l'obligation de réserve

Postes à pourvoir pour la rentrée scolaire 2022/2023

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV et copie du/des diplôme(s) requis) à l'attention de Monsieur le Maire au plus tôt

par mail à : aurelie.fratini@saintlaurentduvar.fr